

### TIRAGE AU SORT DE TERRAINS DE VILLÉGIATURE 2018

Nom du tirage : Lac des Roches

Code de tirage : TE0102

Nombre de terrains : 1

#### Proximité du plan d'eau

Riverains	
Semi riverains	X
Non riverains	

#### Type d'attribution

Location	X
Vente	

---

### DESCRIPTION DES TERRAINS

#### Localisation

Région administrative : Bas-Saint-Laurent

MRC : Témiscouata

Municipalité : Pohénégamook

Canton, seigneurie, paroisse ou bassin : Pohénégamook

Zone d'exploitation contrôlée (ZEC) : Non

Feuillet cartographique (BDTQ 1/20 000) : 21N11-SO

#### Accès

Trajet :

À Saint-Athanase, à partir de la route de Picard en direction de Saint-Joseph-de-Kamouraska, tourner à droite sur le chemin des Peupliers. Rouler 7,0 km. Le terrain est à gauche.

Accessibilité/Moyen de transport : Voiture

#### Caractéristiques physiques du plan d'eau

Superficie (ha) : 15

Longueur (m) : 1600

Largeur (m) : 290 m

#### Caractéristiques fauniques

Zone de chasse : Zone 2 Ouest

Principales espèces pêchées : Omble de fontaine

#### Terrain

Dimension (m) x (m) : 53 x 80

Superficie (m<sup>2</sup>) : 4029,1

Infrastructures disponibles : Non

Arpentage/Lotissement : Non

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Le locataire d'une terre à des fins de villégiature ne peut y construire ou y installer qu'une seule habitation. Il peut cependant y ériger des dépendances comme un garage, une remise ou un cabanon.
- Le locataire ne peut aménager qu'une seule voie d'accès à l'habitation sur la terre louée. L'emprise de cette voie d'accès, construite aux frais du locataire ne peut avoir plus de 6 m de largeur.
- Les chemins d'accès à partir du chemin principal devront être construits aux frais du locataire, dans certain cas.
- En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, la MRC ou la municipalité peut exiger, lors de la demande d'un permis de construction, « une étude de caractérisation du site et du terrain naturel » réalisée par une personne membre d'un ordre professionnel.
- Pour des informations générales sur la location d'emplacement de villégiature, visitez le [www.mern.gouv.qc.ca/territoire/location-terrains-droits](http://www.mern.gouv.qc.ca/territoire/location-terrains-droits)
- Le locataire dont la terre louée est située sur le territoire d'une ZEC doit acquitter certains autres frais (frais de circulation, droits de pêche, etc.). Veuillez contacter la ZEC (*nom de la ZEC*) pour plus de détails.
- Les activités sur les terres du domaine de l'État sont nombreuses et doivent être exercées en tout respect des droits légitimes des autres utilisateurs. Dans cet esprit de cohabitation harmonieuse et respectueuse, prenez note que, dans certaines régions du Québec, les terres du domaine de l'État sont susceptibles d'être fréquentées par des membres de communautés autochtones reconnues par le gouvernement du Québec à des fins d'activités alimentaires, rituelles ou sociales.

## COÛTS PAR TERRAIN

### Terrain offert en Location

Le loyer et les frais devront être payés en totalité en argent comptant ou par chèque lors de la séance d'attribution des terrains. Le bail est signé le jour de la séance d'attribution et il entre en vigueur le premier jour du mois suivant. **Le loyer sera ajusté à chaque année conformément à la réglementation en vigueur.**

No de terrain	Superficie (M <sup>2</sup> )	Loyer annuel	Frais d'ouverture de dossier*	Frais d'administration*	Frais de mise en valeur *	TOTAL*
1	4029,1	453 \$	127,62 \$	387,47 \$	899,10 \$	1867,19 \$

\* Les montants incluent la TPS et TVQ.

## COORDONNÉES UTILES

### **Information sur ce tirage au sort**

*(Terrain, loyer, attribution, conditions de location)*

MRC de Témiscouata  
5, rue Hôtel-de-Ville  
Témiscouata-sur-le-Lac, Québec, G0L 3K0  
Téléphone : 418-899-6725 poste 4423  
Site Internet : [www.mrctemiscouata.qc.ca](http://www.mrctemiscouata.qc.ca)  
Courriel : [mcaron@mrctemis.ca](mailto:mcaron@mrctemis.ca)

### **Travaux sur les terres du domaine de l'État**

*(Permis de coupe de bois, de construction ou d'aménagement d'un chemin d'accès au terrain)*

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)  
Unité de gestion du Grand Portage  
186, rue Fraser  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1C8  
Téléphone : 418-862-8213  
Courriel : [Marc.Tremblay@mffp.gouv.qc.ca](mailto:Marc.Tremblay@mffp.gouv.qc.ca)  
Site web : [www.mffp.gouv.qc.ca/les-forets/permis-et-autorisations](http://www.mffp.gouv.qc.ca/les-forets/permis-et-autorisations)

### **Activités fauniques**

*(Information réglementaire sur la chasse, la pêche et le piégeage)*

### **Service à la clientèle du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**

Ligne sans frais : 1 877 346-6763  
Courriel : [services.clientele@mffp.gouv.qc.ca](mailto:services.clientele@mffp.gouv.qc.ca)  
Site web : [www.mffp.gouv.qc.ca/le-ministere/service-clientele](http://www.mffp.gouv.qc.ca/le-ministere/service-clientele)

Vous pouvez aussi joindre :

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)  
Bureau de protection de la faune de Témiscouata-sur-le-Lac (secteur Notre-Dame-du-Lac)  
748A, Montée du détour  
Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1X0  
Téléphone : 418 899-1313

### **Permis de construction**

Ville de Pohénégamook  
1309, rue Principale  
Pohénégamook (Québec)  
G0L 1J0  
Téléphone : 418-863-7722  
Courriel : [icaron@pohenegamook.net](mailto:icaron@pohenegamook.net)  
Site web : <http://pohenegamook.net/>

### **Information géographique**

*(Cartographie topographique et thématique, photographie aérienne, imagerie satellite)*

MERN - Géoboutique Québec  
Téléphone : 1 866 226-0977  
Courriel : [geoboutique@mern.gouv.qc.ca](mailto:geoboutique@mern.gouv.qc.ca)  
Site web : [geoboutique.mern.gouv.qc.ca](http://geoboutique.mern.gouv.qc.ca)